

Freeport-McMoRan Inc. Politique relative à la communauté

Freeport-McMoRan Inc. (« FCX ») gère ses activités de manière à favoriser des relations ouvertes et proactives avec la communauté, le gouvernement et les autres parties prenantes pour maximiser les impacts positifs de ses activités et atténuer ceux qui pourraient éventuellement être défavorables au cours du cycle de vie d'un projet.

Nous y arrivons:

- En instaurant, avant et pendant les premiers stades de développement du projet, des processus de consultation avec les parties prenantes locales, dont la population autochtone;
- En réalisant des études sociales de référence et des évaluations d'impacts pour communiquer les mesures d'atténuation et des possibilités de développement;
- En mettant en œuvre, en collaboration avec les communautés et les gouvernements locaux, des programmes d'investissement sociaux stratégiques pour satisfaire les besoins hautement prioritaires et pour faciliter le développement des capacités locales :
- En identifiant les populations autochtones et les groupes vulnérables près de nos activités et en mettant en œuvre des programmes de consultation et de participation, afin de promouvoir leurs droits et répondre à leurs intérêts et préoccupations ;
- En offrant des possibilités de soutien au développement économique par la commande de matériels et de services locaux, ainsi qu'en embauchant et en formant des employés issus des communautés locales;
- En instaurant et en maintenant des mécanismes de traitement des plaintes pour enregistrer et répondre aux préoccupations de la communauté de manière rapide et transparente; et
- En respectant les principes des droits de l'homme envers les membres de la communauté et, si cela ne peut être, en menant des opérations de reconstruction de la communauté en accord avec la meilleure pratique internationale.

Cette politique s'applique à tous les projets et activités de FCX, depuis l'exploration jusqu'à la clôture du projet. Les fournisseurs de matériels et de services doivent mener leurs activités conformément à cette politique. La société vérifiera systématiquement le respect de cette politique, par des évaluations indépendantes internes et externes, et rendra compte publiquement de ses performances.

Ainsi modifiée par le conseil d'administration le 3 février 2015